



LA DESCENTE INTER-ARRÊTS EN SOIRÉE DISPONIBLE SUR LE RESEAU DE BUS DE L'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE

Dans le cadre du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et ses partenaires ont engagé une réflexion collective pour améliorer la sécurité des déplacements en soirée. Ainsi, lors du conseil communautaire du 26 juin 2025, les élus communautaires ont voté la mise en place d'un dispositif de descente à la demande entre deux arrêts de bus après 21h, qui prendra effet le 17 septembre prochain. Une mesure déjà adoptée par plusieurs autres intercommunalités pour proposer aux usagers des trajets plus sereins en soirée.

UN SERVICE SIMPLE, PRATIQUE ET RASSURANT

La descente inter-arrêts en soirée vient compléter l'offre de transport existante, aux côtés du transport à la demande, pour mieux répondre aux besoins du quotidien. À partir du mercredi 17 septembre 2025, les usagers du réseau de bus AXO pourront demander à descendre entre deux arrêts après 21h, sur les lignes A, B, C1, C2 et D. Ce dispositif permet de raccourcir les trajets à pied en soirée, en déposant les voyageurs au plus près de leur destination, tout en restant sur le parcours du bus. L'objectif est d'améliorer la sécurité des usagers, et en particulier celle des femmes, qui peuvent ainsi s'adresser directement au conducteur.

👉 COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1/ Lors de la montée dans le bus ou durant le trajet, les usagers signaleront au conducteur leur souhait de descendre entre deux arrêts.
- 2 / Le conducteur choisira un point d'arrêt sécurisé, sur le trajet, en tenant compte des conditions de circulation et de stationnement afin d'assurer une descente en toute sécurité.
- 3/ La descente des usagers s'effectuera dans lieu sécurisé et éclairé, situé à proximité d'un cheminement piéton. La descente nocturne entre deux arrêts s'effectue uniquement par la porte avant du véhicule.

Avec la descente inter-arrêts, l'ACSO agit concrètement pour des trajets plus sereins, plus sûrs, et adaptés aux besoins du quotidien.

A propos de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 140 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.

A propos de RD Creil

L'ACSO, qui comprend 11 communes et 86 000 habitants a confié la délégation de service public au groupe RATP Dev via sa filiale dédiée RD CREIL. Elle opère l'exploitation et la maintenance de son réseau de transport depuis le 1er septembre 2019. Durant les 7 années du contrat, RD Creil restructurera le réseau afin de dynamiser l'offre de transport et mieux l'adapter aux demandes de mobilité du territoire.

A propos de RATP Dev

Fondée en 2002, RATP Dev exploite et entretient des systèmes de transport urbain et interurbain dans 13 pays sur quatre continents. Avec plus de 1,5 milliard de voyageurs par an sur ses réseaux, RATP Dev démontre au quotidien son savoir-faire étendu et reconnu en proposant des services de mobilité sur de nombreux modes de transport : métro, train régional, tram, bus, câble et bus touristique.



CA Creil Sud Oise

Mélanie OZERAY
03 44 64 74 72 -
m.ozera@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE
03 44 64 46 24 -
f.lebegue@creilsudoise.fr

RD Creil

Carole ETRYHARD
03 44 66 89 96 -
carole.etryhard@ratpdev.com